

Monsieur le Ministre,

Nous venons vous alerter sur nos vives inquiétudes concernant l'après crise sanitaire des disciplines artistiques, enseignement et création, spectacle vivant, festivals, toutes esthétiques confondues.

En effet, nous savons tous qu'il y aura un avant et un après cette catastrophe sanitaire mondiale, et cela peut-être une vraie chance si nous réfléchissons ensemble à quel monde demain nous voudrions pour nos enfants.

Cependant, nous nous considérons aujourd'hui comme des oubliés de la République pour les plus modestes d'entre nous, éloignés des grandes métropoles : nous avons une vraie mission sociale au sein de nos collectivités territoriales, structures publiques comme associatives, nous contribuons au Vivre ensemble avec l'utopie d'accompagner nos jeunes enfants et adultes, que cela soit dans le cadre de l'éducation et l'enseignement artistiques comme par l'action culturelle et la programmation de spectacles avec des compagnies et ensembles professionnels et amateurs.

Pour rappel, l'enseignement initial de la musique, de la danse et de l'art dramatique a connu un développement considérable au cours des trente dernières années. La France compte plus de 1 000 établissements publics d'enseignement artistique, plus de 25 000 enseignants et 280 000 élèves tous enseignements confondus sans compter les enfants concernés au sein des écoles associatives, ceux bénéficiant sur le temps scolaire de musiciens intervenants, les ensembles et compagnies qui se comptent par milliers, des étudiants en établissements et conservatoires supérieurs, des programmations de spectacles riches de diversité et ouverts au monde...

Tout cela représente un poids économique, social, touristique mais aussi (et peut-être surtout) un enjeu fort de civilisation.

Aujourd'hui, nous venons exprimer notre désarroi et notre inquiétude devant ce que nous ressentons comme un abandon de l'Etat devant nos actions au quotidien sans oublier la charge et la responsabilité portées à bout de bras par les élus de nos collectivités territoriales.

Depuis la Loi du 13 août 2004, dont les conditions financières des transferts de compétences aux collectivités territoriales ont souvent été dénoncées par nos élus locaux, quel projet culturel global à moyen et long termes sur les arts vivants et l'enseignement artistique a été porté dans le cadre des projets politiques des candidats à l'élection présidentielle et par l'actuel gouvernement ?

Serons-nous les oubliés et la variable d'ajustement comptable des efforts qui seront demandés demain à la Nation ?

Quel monde culturel pour nos enfants et quelle conséquence cela aura pour notre Société demain ?

Quelle révolution culturelle pour nos territoires ruraux et périurbain demain, quelle volonté de décentralisation, de partages humains et de moyens ?

Tout ce qui n'est pas « labellisé » est-il à sacrifier ? Les communes en milieu rural et à la périphérie des Métropoles sont-elles appelées demain à n'être que des villes et bourgs dortoirs ?

Nous concluons notre appel à l'aide par un extrait de Jean Caune, professeur émérite sur l'un de nos grands hommes d'art et d'Etat, André Malraux qui, « dans le souci de lutter contre l'inégalité d'accès à la culture, se fondait alors sur la confiance en l'universalité de la culture qu'il s'agissait de faire partager. En faisant de la culture un objet de sa politique, l'État français se donnait, dans les années soixante, un nouveau moyen d'assurer la cohésion nationale, d'orienter les transformations sociales, de définir des pôles d'identification. ... ».

Dans l'attente de votre projet de société et espérant que nous éviterons le syndrome du sparadrap sur une jambe de bois, nous sommes prêts à contribuer activement à un nouveau projet de Société où le Vivre ensemble sera repensé dans l'intérêt de tous avec l'acte culturel comme un des piliers de notre espace collectif de demain.